

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	ST NICOLAS "U"
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0006500020_
Rapport émis le :	06/01/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 23 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 8 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 22 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 13 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

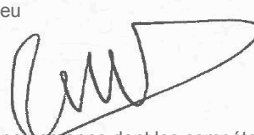
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien :	ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0006500020_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	Date commande : 27/12/2016	
		Date repérage : 27/12/2016	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 06/01/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : PALLUEL Matthieu		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3879 V2 Délivré le 28/04/2016		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E	Liste des locaux visités		
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous-Sol cage 52	Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Sous-Sol cage 52	Vol 2 (Local vide-ordure 2)
Sous-Sol cage 52	Vol 3 (Local technique 1)	Sous-Sol cage 52	Vol 4 (PC R-1)
Sous-sol cage 56	Vol 5 (PC R-1)	Sous-sol cage 56	Vol 6 (Local technique 2)
Sous-sol cage 56	Vol 7 (Local vide-ordure 3)	Sous-sol cage 56	Vol 8 (Local vide-ordure 4)
Sous-sol cage 56	Vol 9 (Accès sous-sol 2)	Sous-Sol cage 52	Vol 10 (Accès sous-sol 1)
Etages cage 52	Vol 11 (PC RDC)	Etages cage 52	Vol 12 (PC R+1)
Etages cage 52	Vol 13 (PC R+2)	Etages cage 52	Vol 14 (PC R+3)
Etages cage 56	Vol 15 (PC RDC)	Etages cage 56	Vol 16 (PC R+1)
Etages cage 56	Vol 17 (PC R+2)	Etages cage 56	Vol 18 (PC R+3)
Combles	Vol 19 (Comble 1)	Combles	Vol 20 (Comble 2)
Masse - Toiture	Vol 22 (Masse)	Façade avant	Vol 23 (Façade 1)
Pignon gauche	Vol 24 (Pignon 1)	Façade arrière	Vol 25 (Façade 2)
Pignon droit	Vol 26 (Pignon 2)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 24 (Pignon 1)		impossible de voir les matériaux présent sous le bardage
Vol 25 (Façade 2)		impossible de voir les matériaux présent sous le bardage

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 4 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (Local vide-ordure 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (Local vide-ordure 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 5 (PC R-1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 7 (Local vide-ordure 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 7 (Local vide-ordure 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 15 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 14 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Comble 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 20 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 20 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 20 (Comble 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (Masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (Masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. (fibrilith sous-sol) Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents sous la laine de verre dans les combles (impossible à voir sans retirer la laine de verre) Les joints et tresses sur les circuits hydraulique (réseaux d'eau, EU ...) Risques de fuites en cas de prélèvements Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Masse - Toiture - Vol 21 (Toiture)	Moyen investigation non mis a disposition	Nacelle ou échafaudage nécessaire pour accéder en toiture

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
Combles												
Vol 20 (Comble 2) - Vol 19 (Comble 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S145 - S146	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (Comble 2) - Vol 19 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S147 - S148	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S149						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S150						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (Comble 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S151						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 20 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S152						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 20 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S153						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 20 (Comble 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S154						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 20 (Comble 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	enduit cheminée	P32	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (Comble 2) - Vol 19 (Comble 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P32 - S157	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	enduit cheminée	P32	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Etages cage 52												
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S110 - S115 - S116 - S117	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S65 - S66 - S67 - S68	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Enduit ciment + enduit platreux + peinture blanche	P14	Enduit gris en vrac non séparable + enduit beige en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	enduit + peinture grise en plinthe	P15	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15 - S69 - S70 - S71	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	enduit + peinture grise en plinthe	P15	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier + palier	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sous face escalier + palier	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	limon + contremarche	P23	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 52											
Vol 11 (PC RDC) - Vol 12 (PC R+1) - Vol 13 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23 - S100 - S101 - S102	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	limon + contremarche	P23	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S107	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Cloisonnement gaines technique RDC	P24	Enduit beige en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S108						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 12 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	mur fond gaine technique	P25	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 13 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S118 - S119	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	mur fond gaine technique	P25	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 14 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dernier étage	P29	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 14 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S142						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Etages cage 56											
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S111 - S112 - S113 - S114	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse



Etages cage 56												
Vol 15 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	Enduit ciment + enduit platreux + peinture blanche	P14	Enduit gris en vrac non séparable + enduit beige en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P14 - S62 - S63 - S64	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Enduit ciment + enduit platreux + peinture blanche	P14	Enduit gris en vrac non séparable + enduit beige en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S72 - S73 - S74 - S75	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	enduit + peinture grise en plinthe	P15	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S80 - S81 - S82	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	sous face escalier + palier	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S103 - S104 - S105 - S106	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	limon + contremarche	P23	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Cloisonnement gaines technique RDC	P24	Enduit beige en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Cloisonnement gaines technique RDC	P24	Enduit beige en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S109						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Etages cage 56												
Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S120 - S121 - S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	mur fond gaine technique	P25	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S140	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Plafond dernier étage	P29	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S141						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Façade arrière												
Vol 25 (Façade 2)	Façades	Bardages		I2 - 1	i2						impossible de voir les matériaux présent sous le bardage	
Masse - Toiture												
Vol 22 (Masse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S164						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 22 (Masse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S165						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Pignon gauche												
Vol 24 (Pignon 1)	Façades	Bardages		I2 - 1	i2						impossible de voir les matériaux présent sous le bardage	
Sous-Sol cage 52												



Sous-Sol cage 52												
Vol 4 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1) - Vol 2 (Local vide-ordure 2) - Vol 3 (Local technique 1) - Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S8 - S9 - S10	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5	Réalisation d'un prélèvement	laine + tresse + carton + enduit	P5	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P6	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier	P6	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1) - Vol 3 (Local technique 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S31 - S32	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Local technique 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P8	Réalisation d'un prélèvement	enduit bitumineux	P8	Matériau bitumineux noir en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S33	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	enduit bitumineux	P8	Matériau bitumineux noir en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S42						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S43	Pénétration EU					Présence sur document	EP



Amiante
DTA

Sous-Sol cage 52												
Vol 1 (Local vide-oriture 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide oriture	Conduit en fibres-ciment	B	S44						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Local vide-oriture 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S45	Pénétration EU					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S46						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Sous-sol cage 56												
Vol 8 (Local vide-oriture 4) - Vol 7 (Local vide-oriture 3) - Vol 6 (Local technique 2) - Vol 5 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S11 - S12 - S13 - S14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	béton banché brut	P2	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Accès sous-sol 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S29	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	sous face escalier	P6	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC R-1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	Plafond brut	P7	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local technique 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S34 - S35	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	enduit bitumineux	P8	Matériau bitumineux noir en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous-sol cage 56											
Vol 8 (Local vide-oriture 4)	Conduits, canalisations et équipements	Vide oriture	Conduit en fibres-ciment	B	S47					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (Local vide-oriture 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S48	Pénétration EU				Présence sur document	EP
Vol 5 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S49					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 7 (Local vide-oriture 3)	Conduits, canalisations et équipements	Vide oriture	Conduit en fibres-ciment	B	S50					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 7 (Local vide-oriture 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Pénétration EU				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP

N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

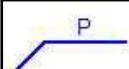
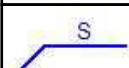
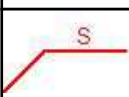
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

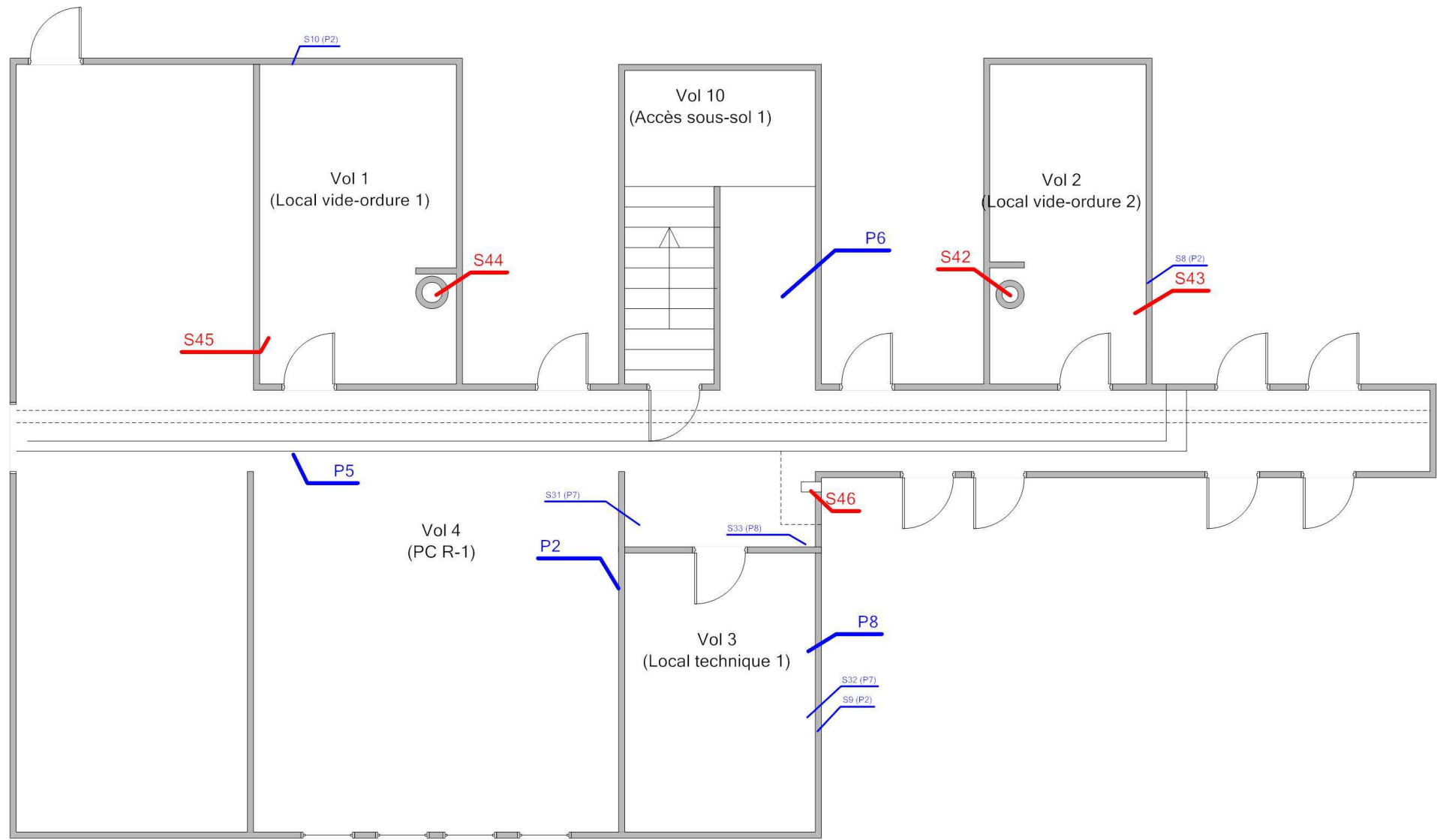
Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-Sol cage 52	Sous-Sol cage 52 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-Sol cage 52	Sous-Sol cage 52 - Plan des prélèvements
	Sous-Sol cage 52	Sous-Sol cage 52 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous-Sol cage 52	Sous-Sol cage 52 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous-sol cage 56	Sous-sol cage 56 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol cage 56	Sous-sol cage 56 - Plan des prélèvements
	Sous-sol cage 56	Sous-sol cage 56 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 52	Etages cage 52 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 52	Etages cage 52 - Plan des prélèvements
	Etages cage 52	Etages cage 52 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 56	Etages cage 56 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 56	Etages cage 56 - Plan des prélèvements
	Etages cage 56	Etages cage 56 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - Plan des prélèvements
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Masse - Toiture	Masse - Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Masse - Toiture	Masse - Toiture - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

SOUS-SOL CAGE 52 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000635

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

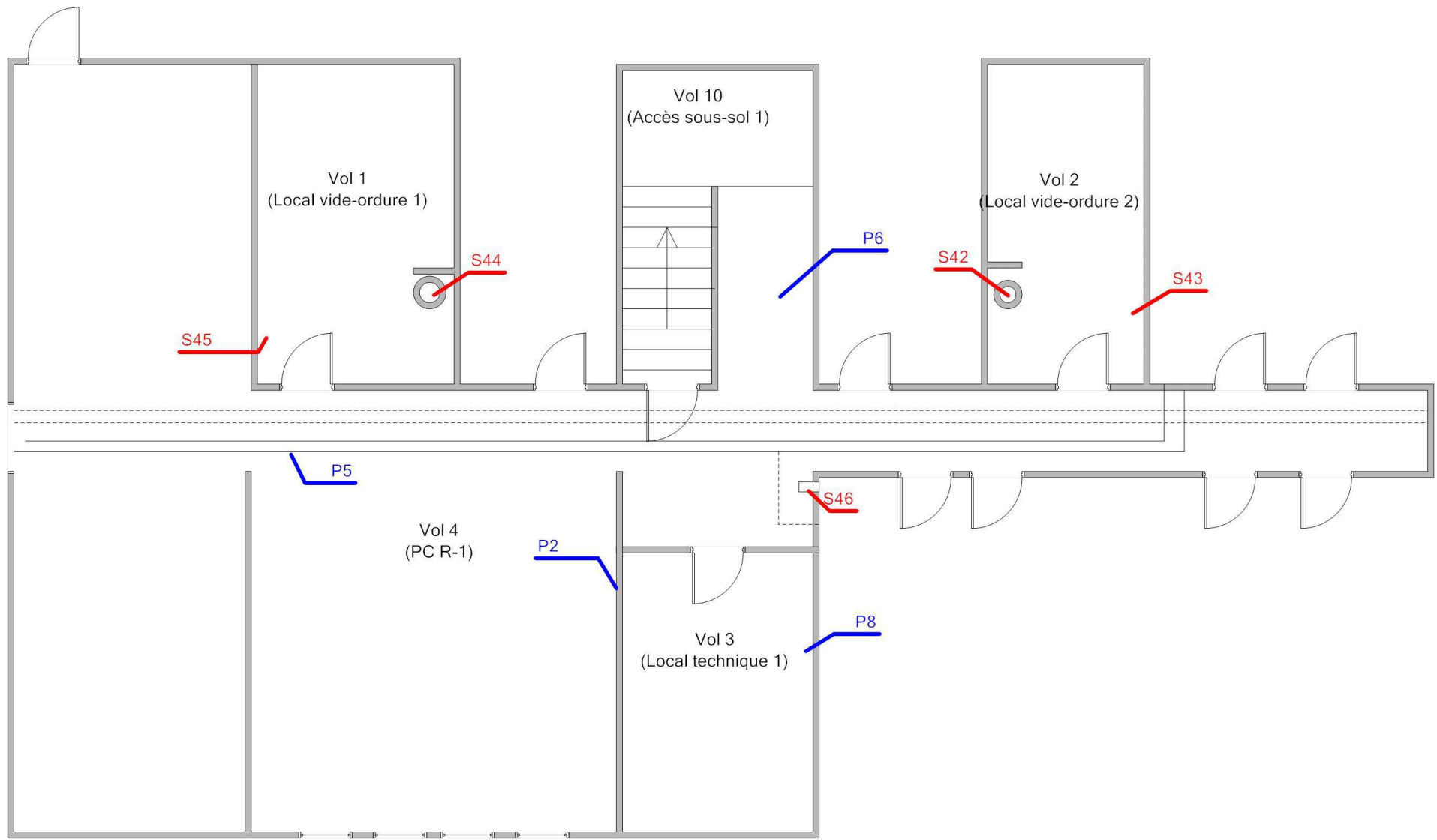
Date intervention
27/12/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS-SOL CAGE 52 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002LQ000635

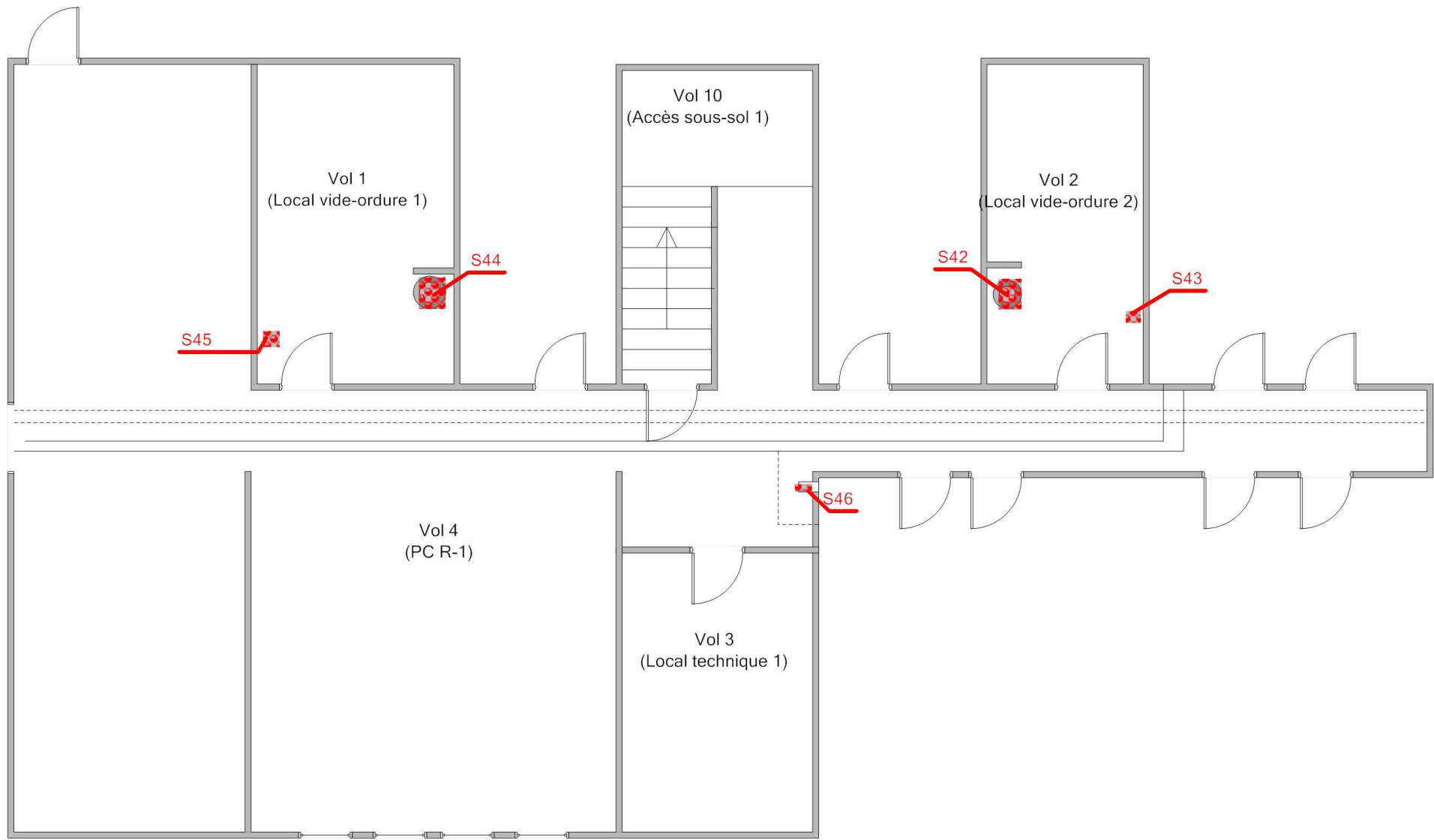
Légende



	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu

SOUS-SOL CAGE 52 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002LQ000635



Légende

	S42: Conduit en fibres-ciment
	S44: Conduit en fibres-ciment
	S46: Conduit en fibres-ciment
	S45: Conduit en fibres-ciment
	S43: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

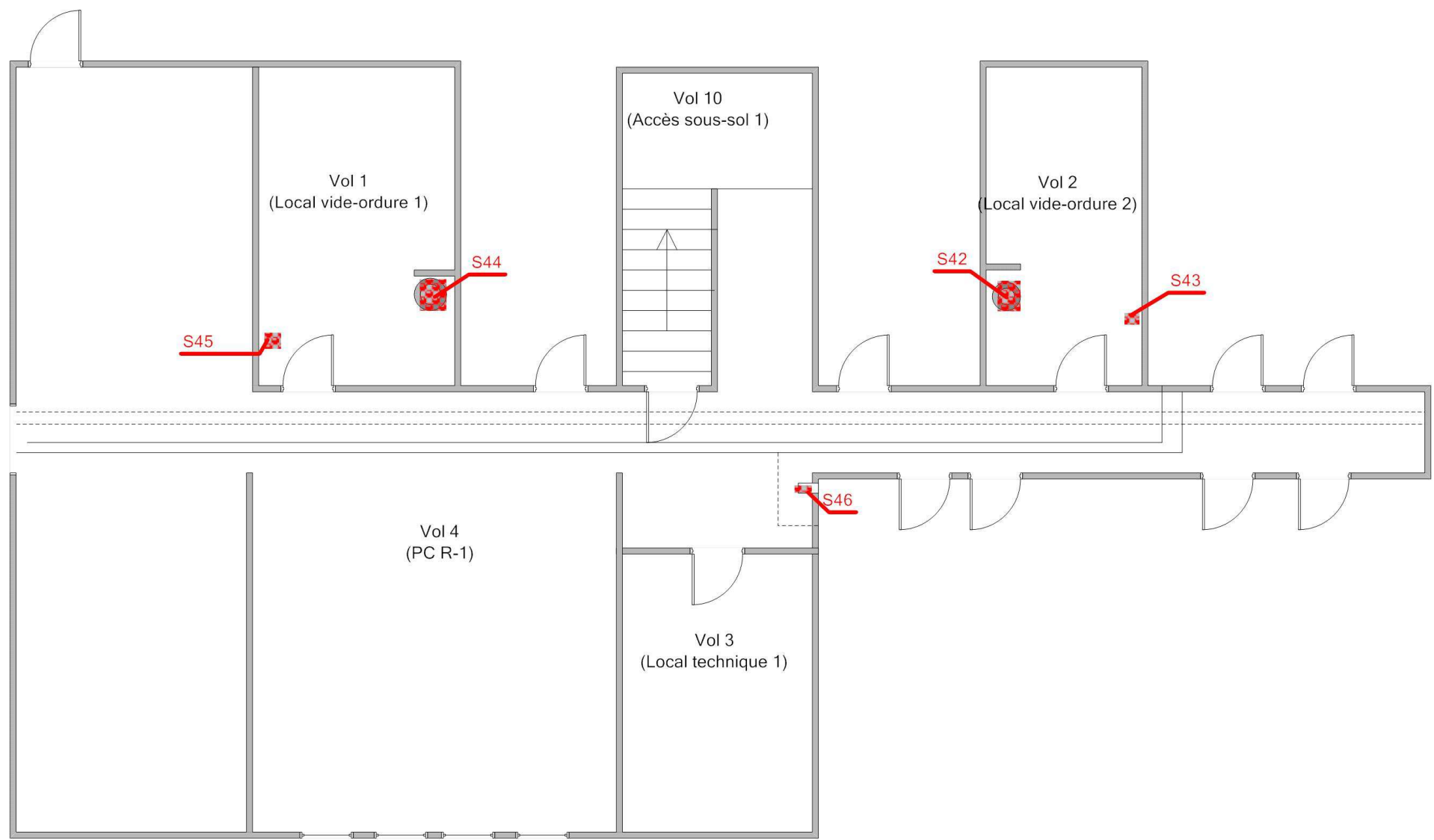
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu



Légende

	S42: Conduit en fibres-ciment
	S44: Conduit en fibres-ciment
	S46: Conduit en fibres-ciment
	S45: Conduit en fibres-ciment
	S43: Conduit en fibres-ciment

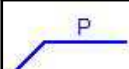
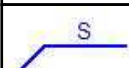
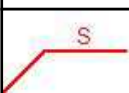


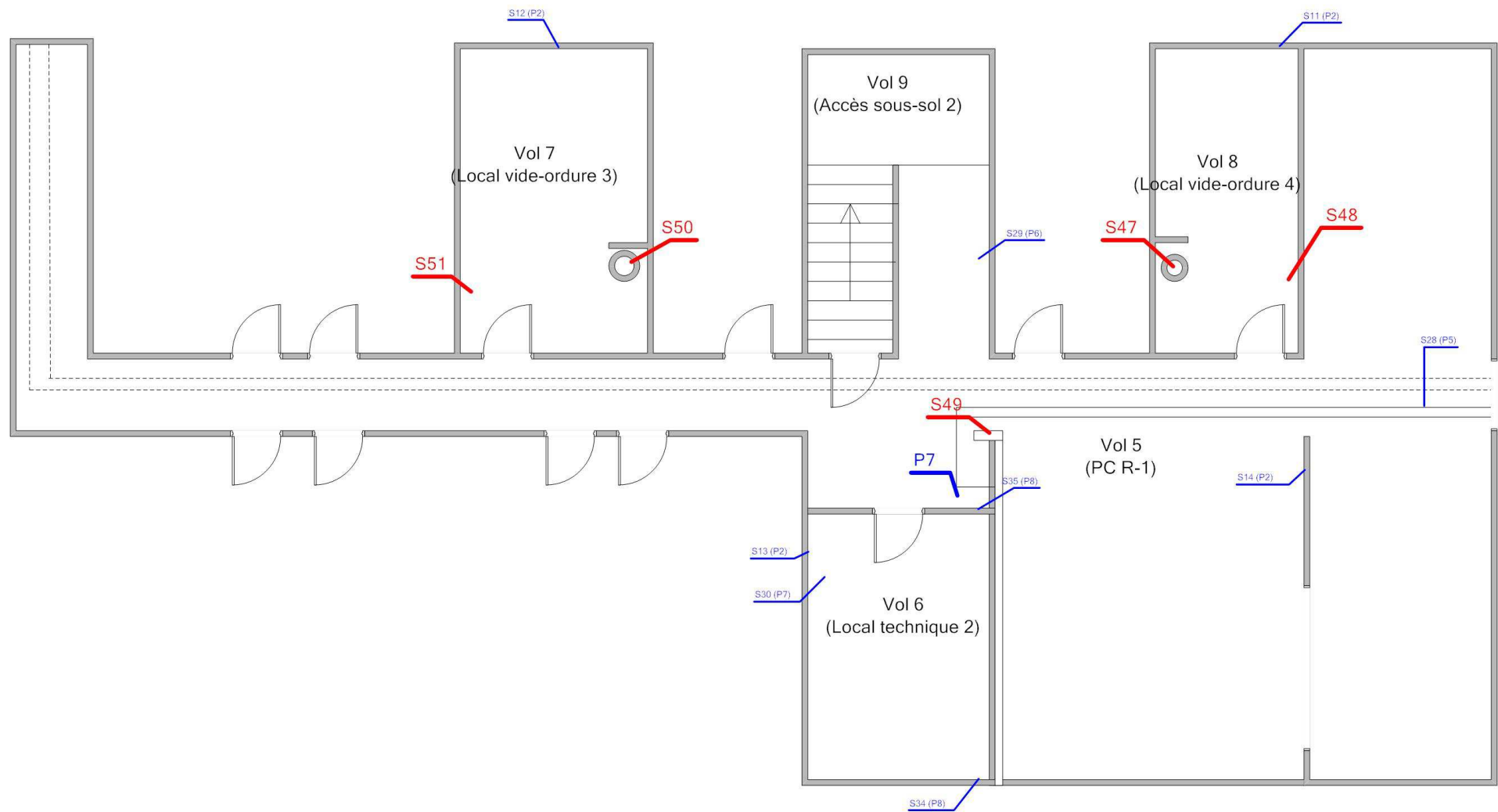
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu

SOUS-SOL CAGE 56 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000635

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif

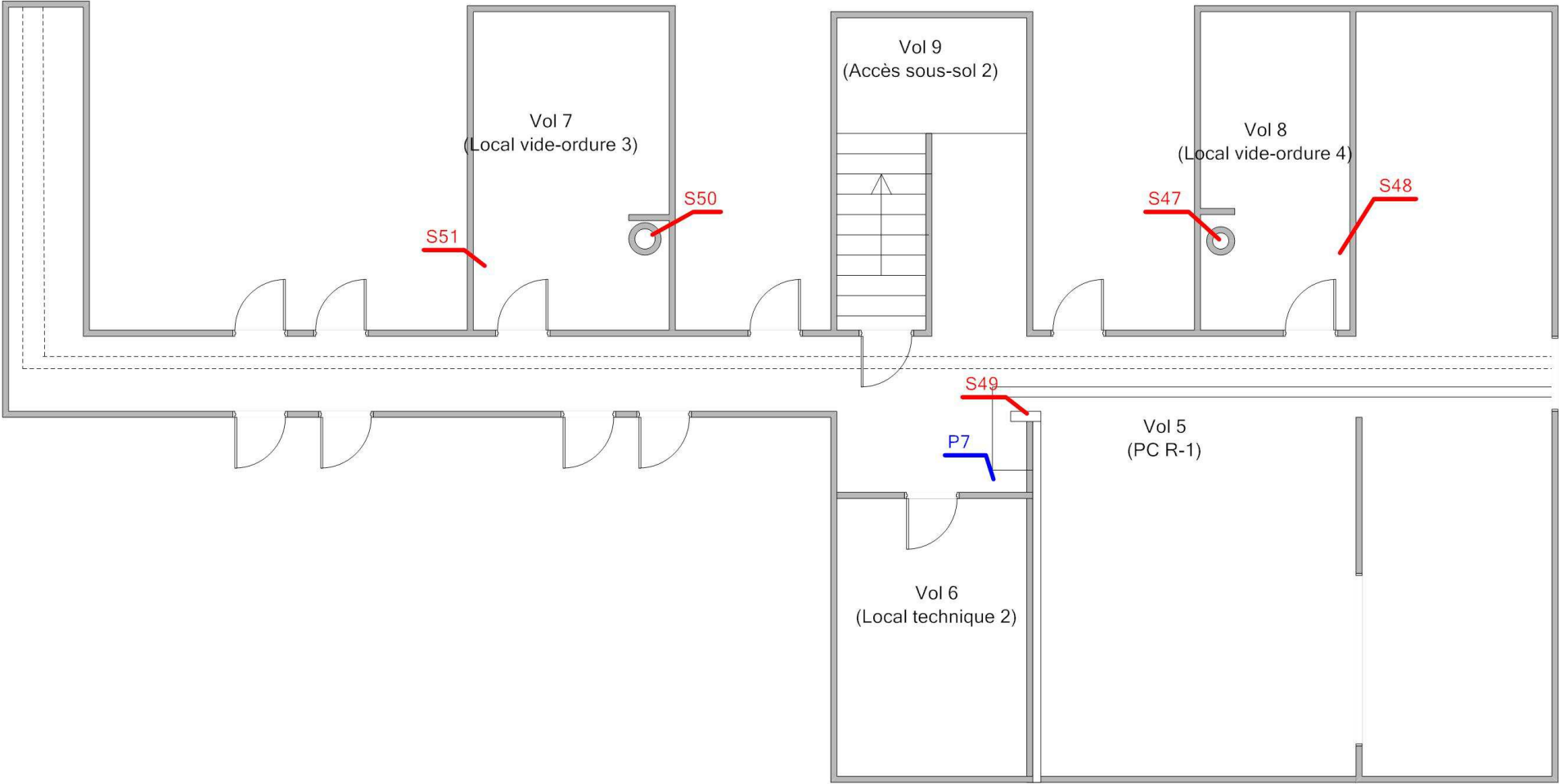


Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu

SOUS-SOL CAGE 56 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002LQ000635

Légende



Adresse du bien
ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention
27/12/2016

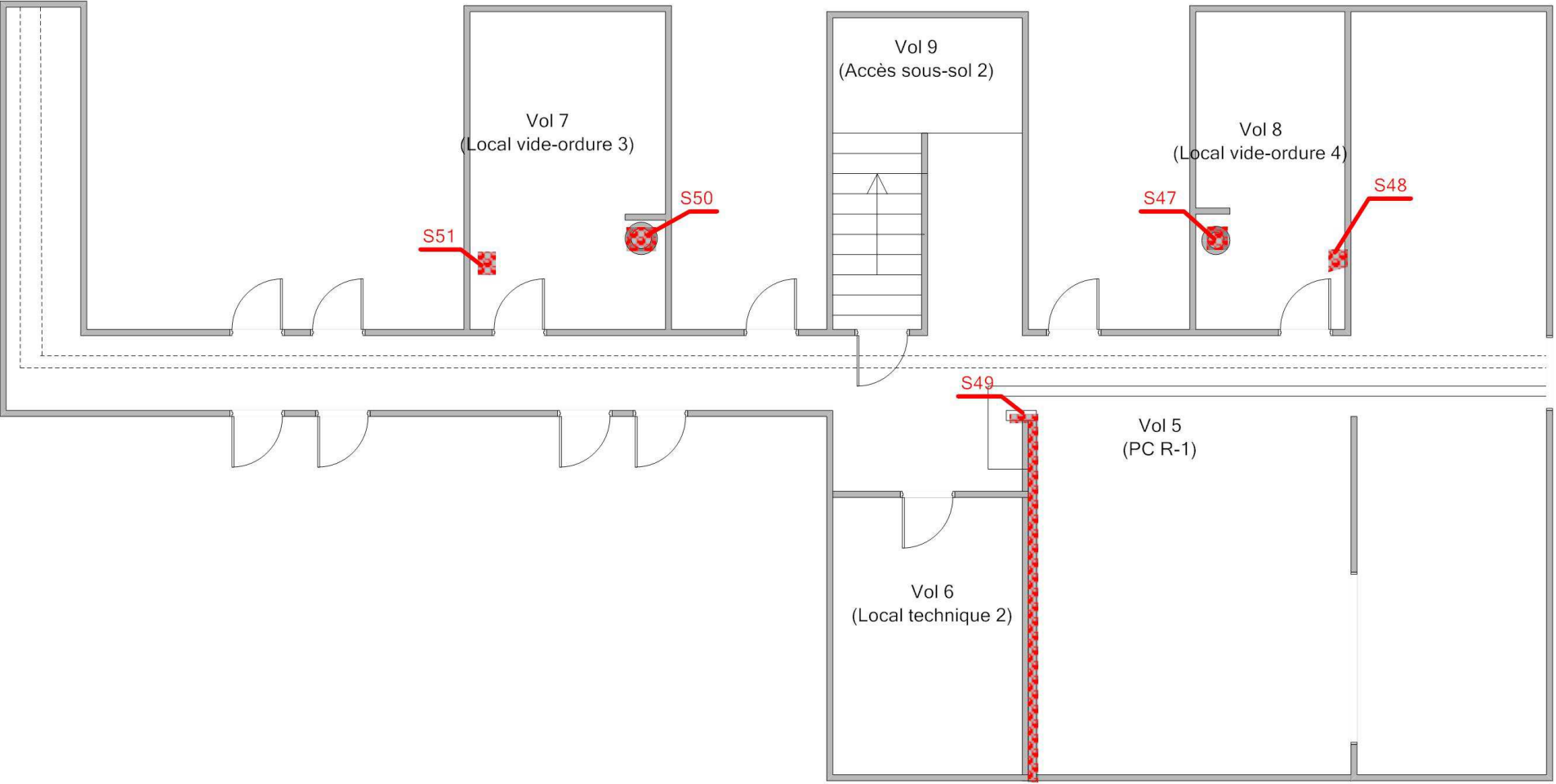
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS-SOL CAGE 56 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000635

Légende

	S47: Conduit en fibres-ciment
	S48: Conduit en fibres-ciment
	S49: Conduit en fibres-ciment
	S51: Conduit en fibres-ciment
	S50: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

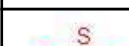
Technicien intervenant

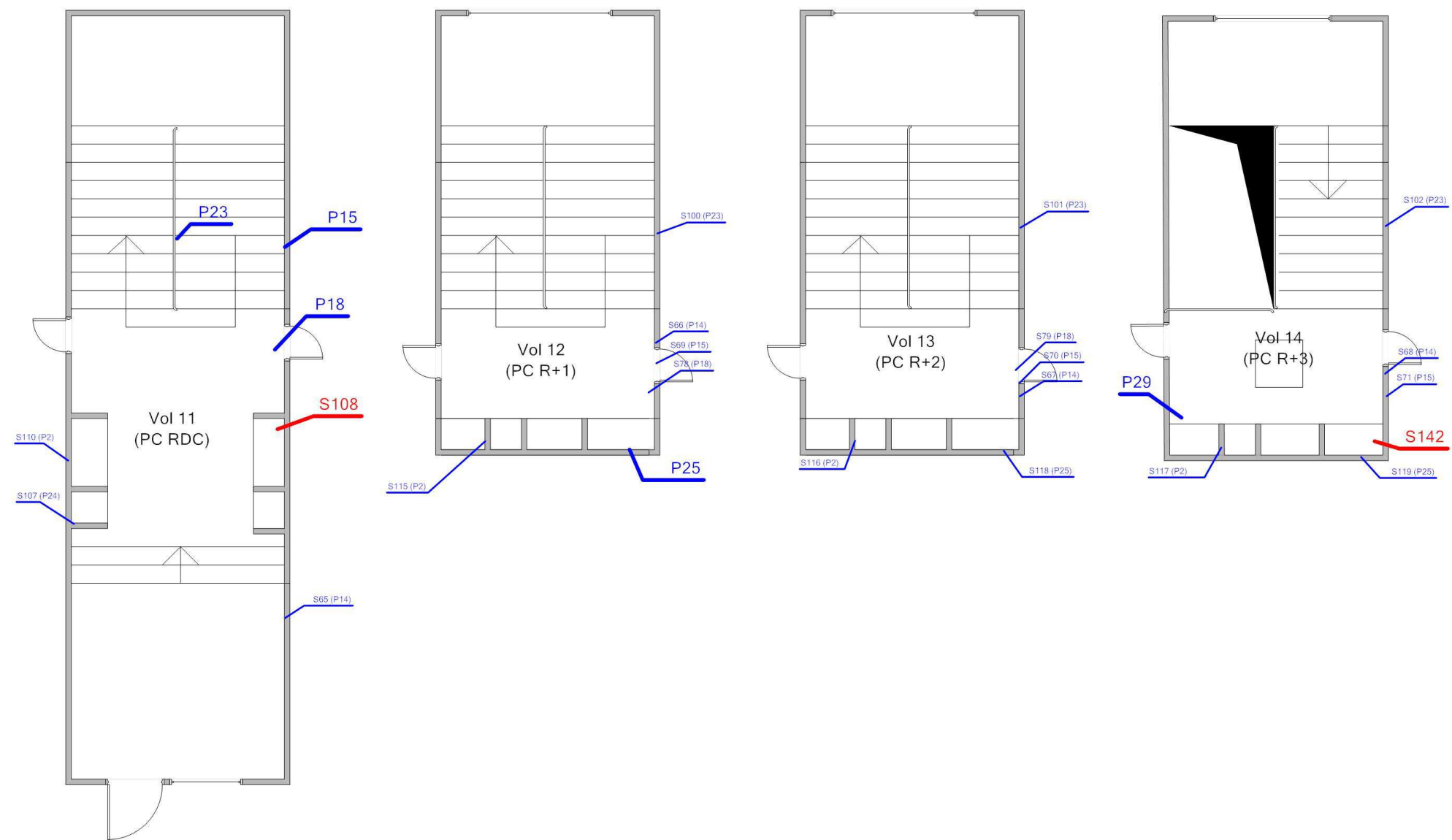
PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 52 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000635

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

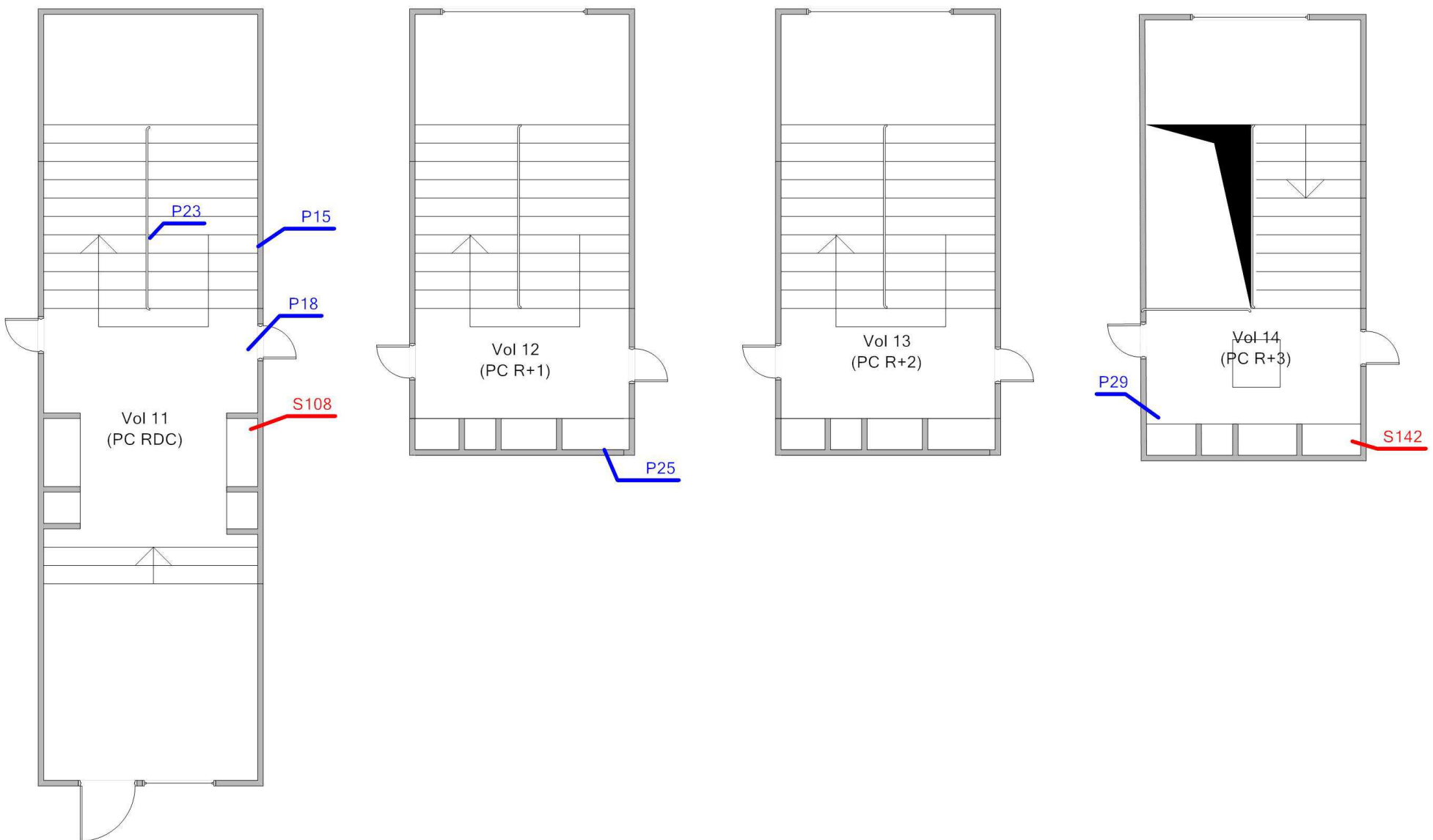
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 52 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002LQ000635
				Légende
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 52 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000635

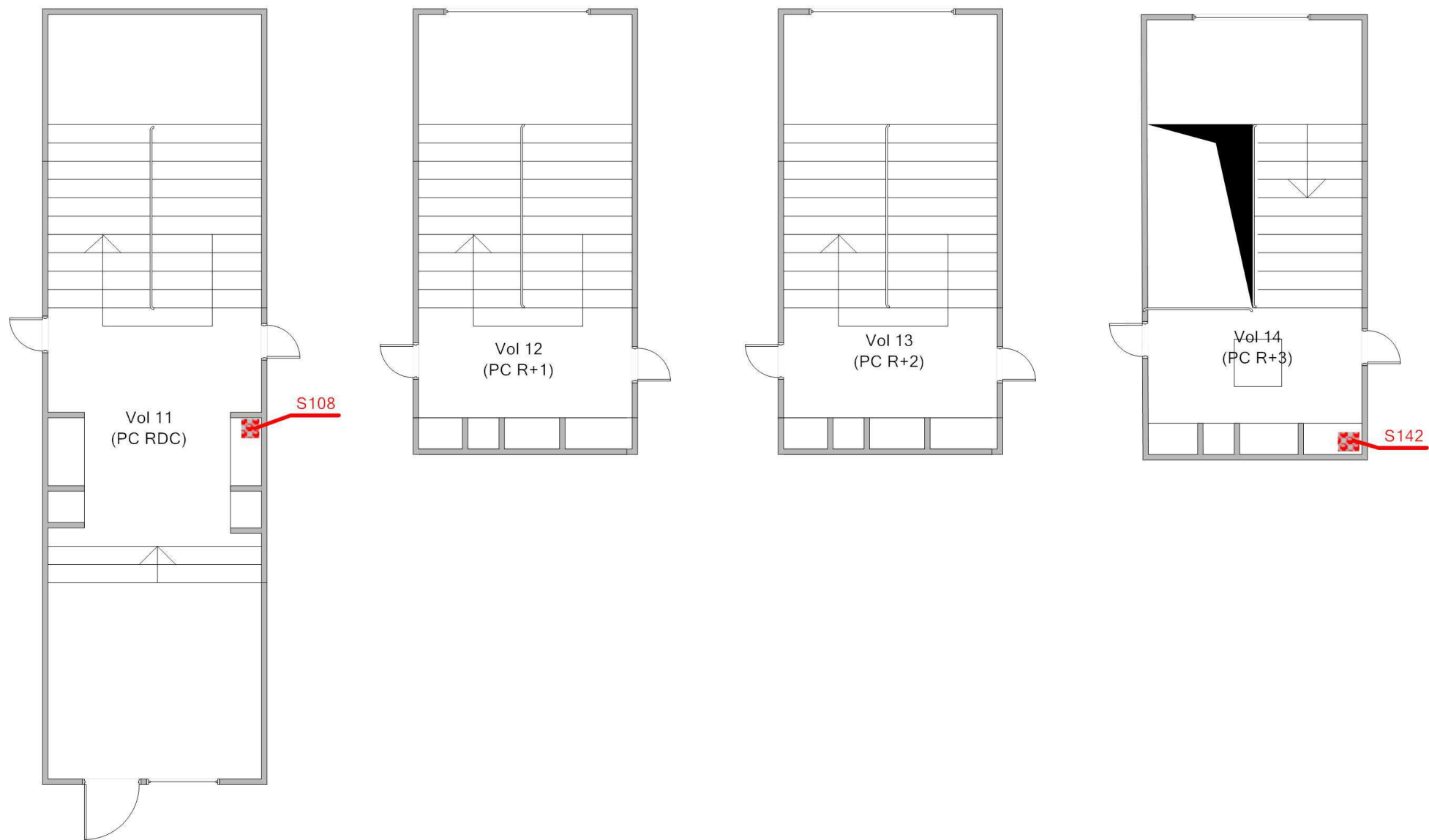
Légende



S108: Conduit en
fibres-ciment



S142: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

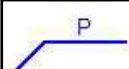
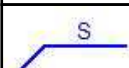
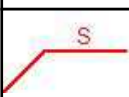
Technicien intervenant

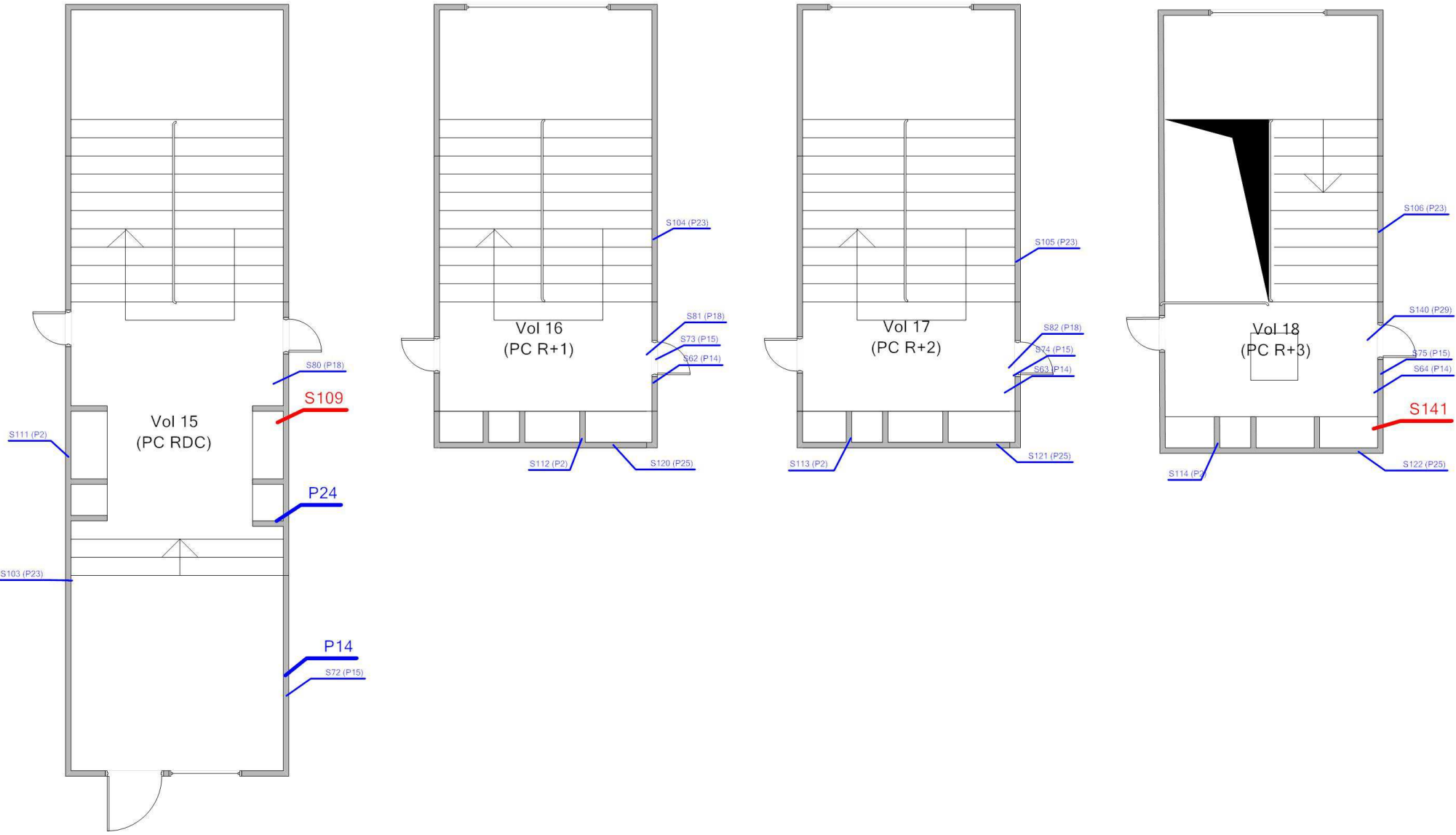
PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 56 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000635

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

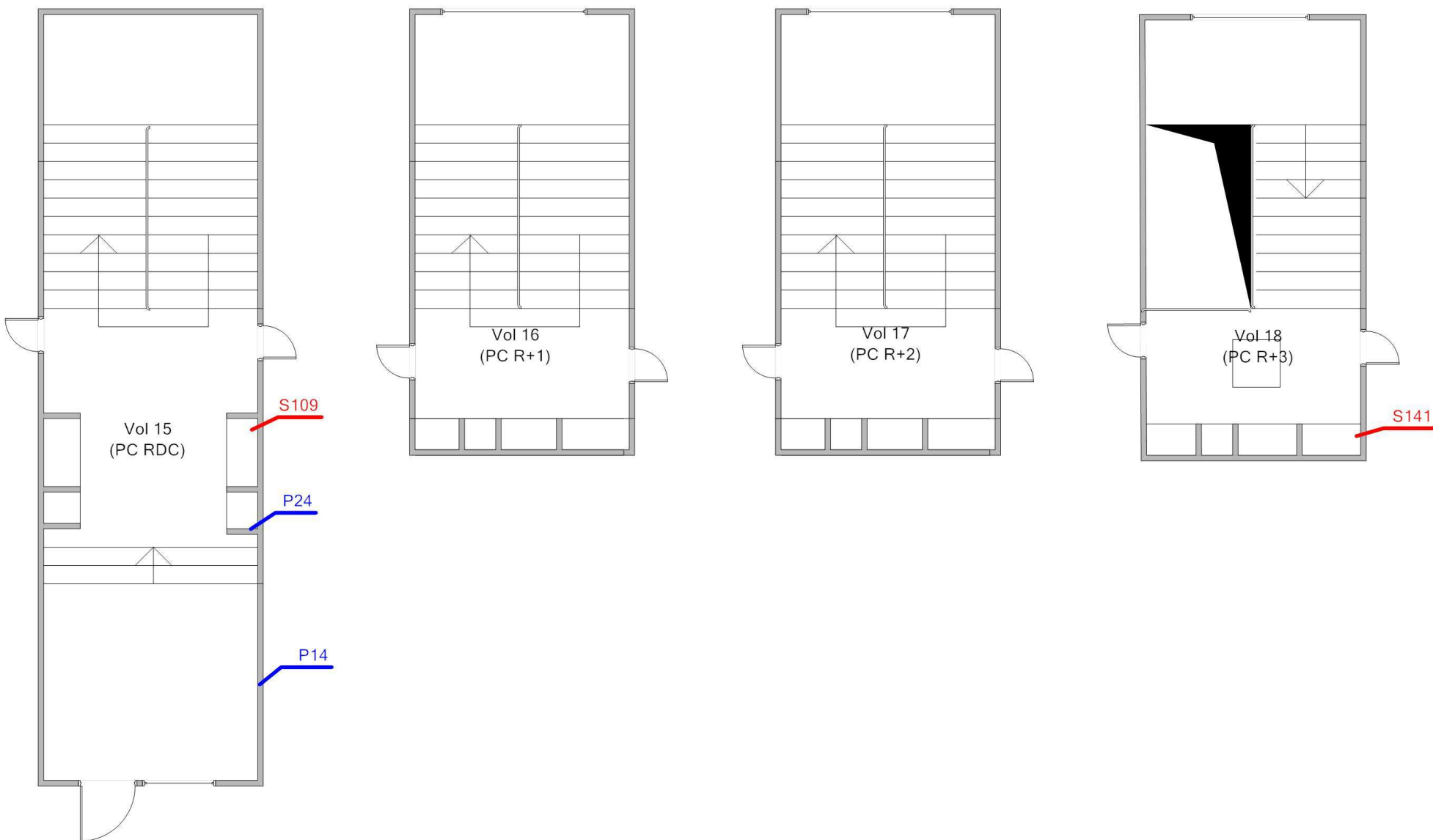
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 56 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002LQ000635
				Légende
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu	



ETAGES CAGE 56 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000635

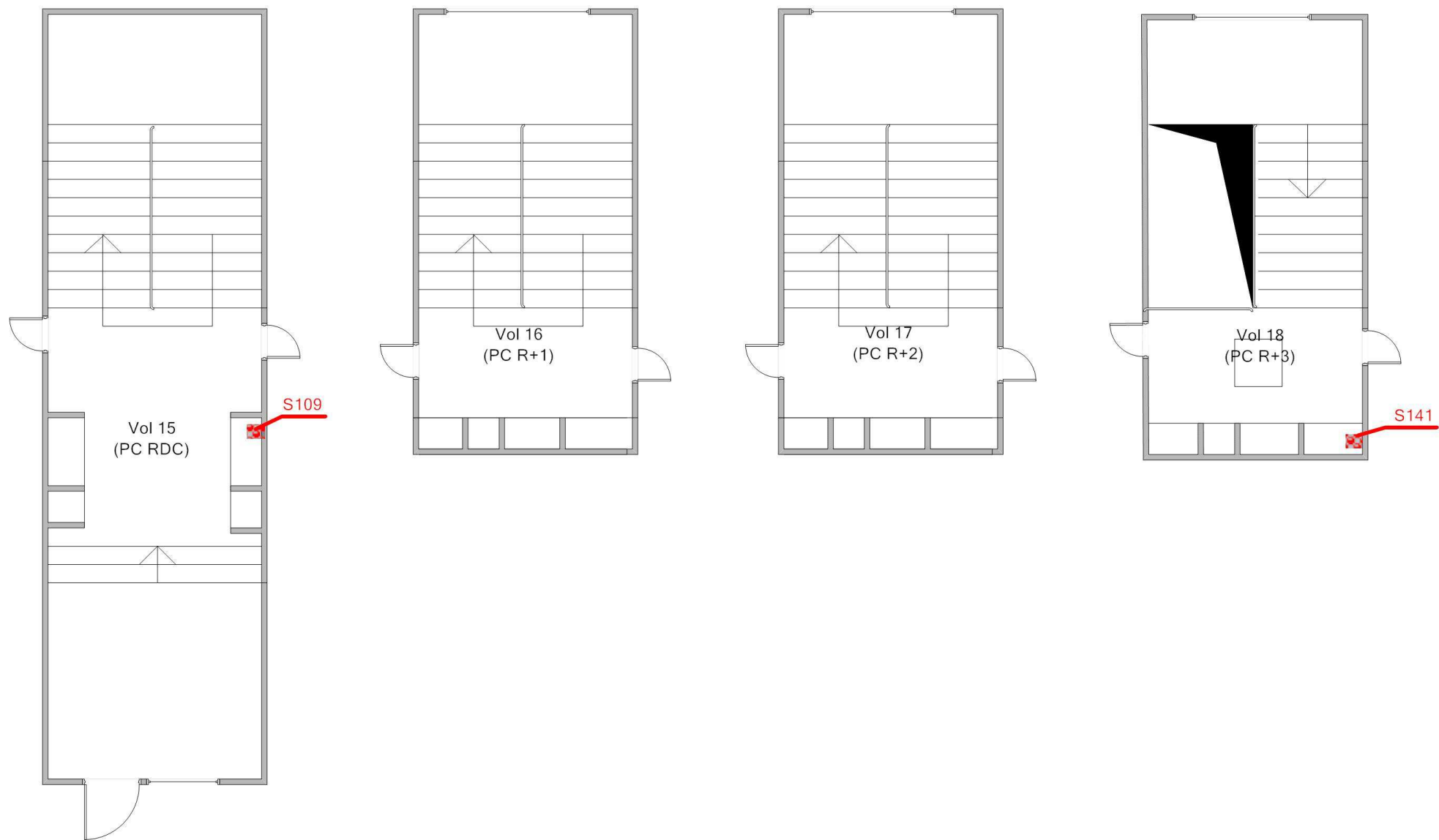
Légende



S141: Conduit en
fibres-ciment



S109: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

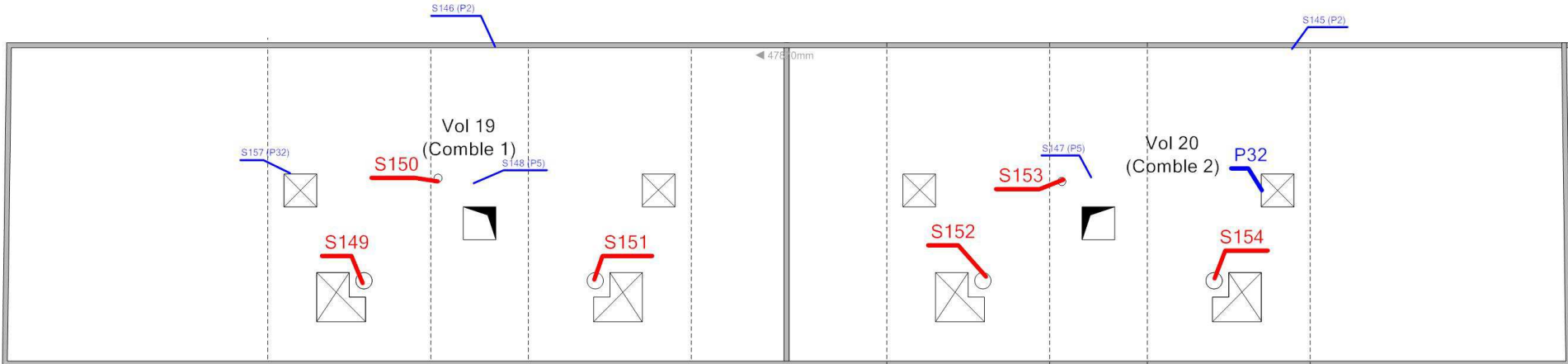
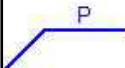
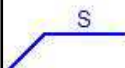
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

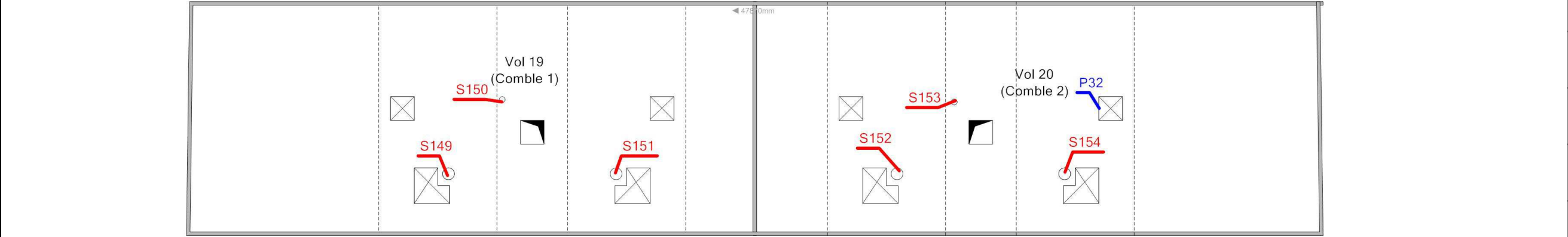
Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000635	
				Légende	
					Localisation dun prélèvement
					Localisation dun sondage négatif
					Localisation dun sondage positif
		Technicien intervenant			
		PALLUEL Matthieu			

COMBLES - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Légende

[illegible]

Adresse du bien
ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention
27/12/2016

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

AC Environnement, 64 rue Clément Ader CS 70064 42153 Riorges, SIRET : 441355914 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120 Assurée par : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000635

Légende



S153: Conduit en
fibres-ciment



S154: Conduit en
fibres-ciment



S149: Conduit en
fibres-ciment



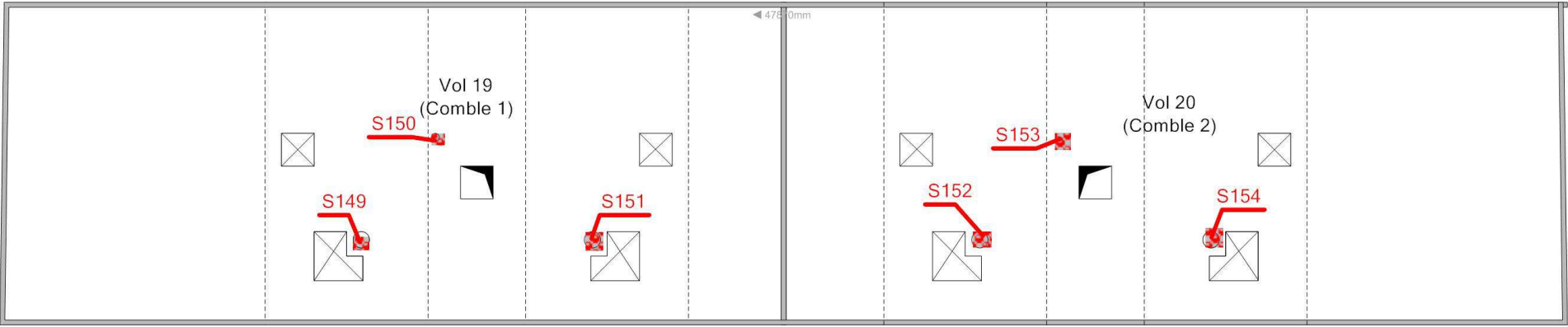
S151: Conduit en
fibres-ciment



S150: Conduit en
fibres-ciment



S152: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

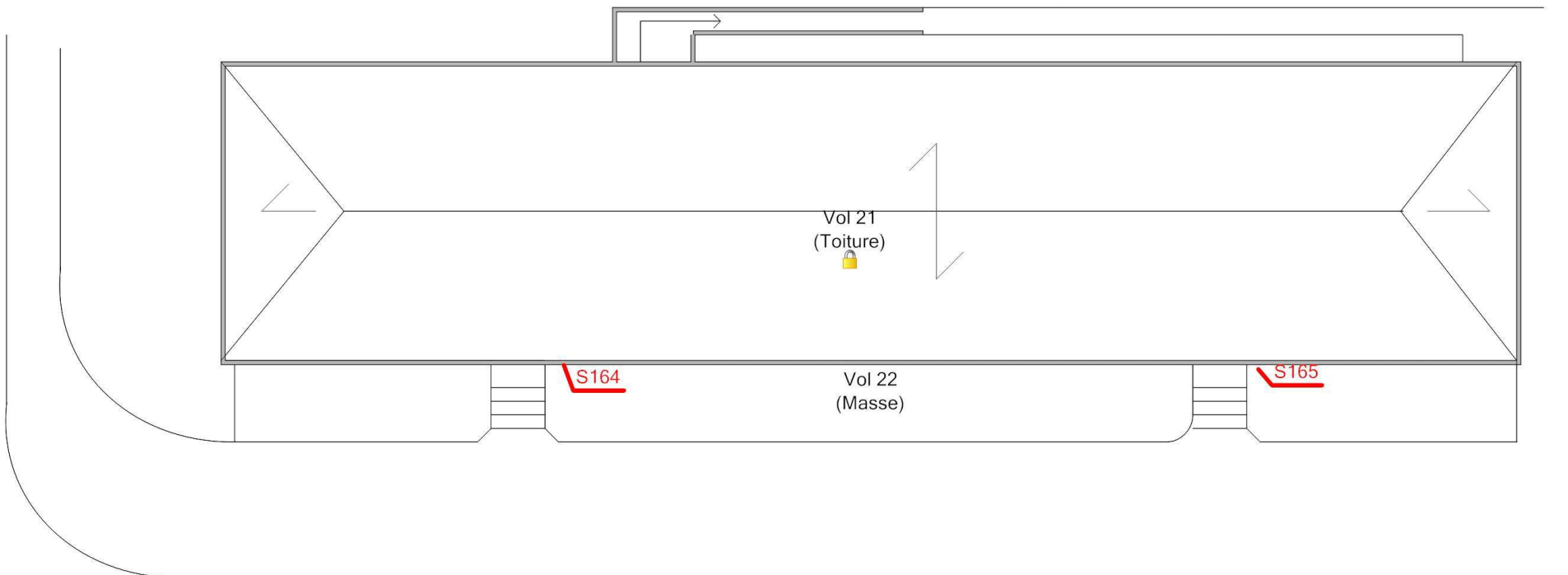
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

MASSE - TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000635
				Légende
				 Localisation d'un sondage positif
				 Volume non visité
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages	27/12/2016	PALLUEL Matthieu

MASSE - TOITURE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000635

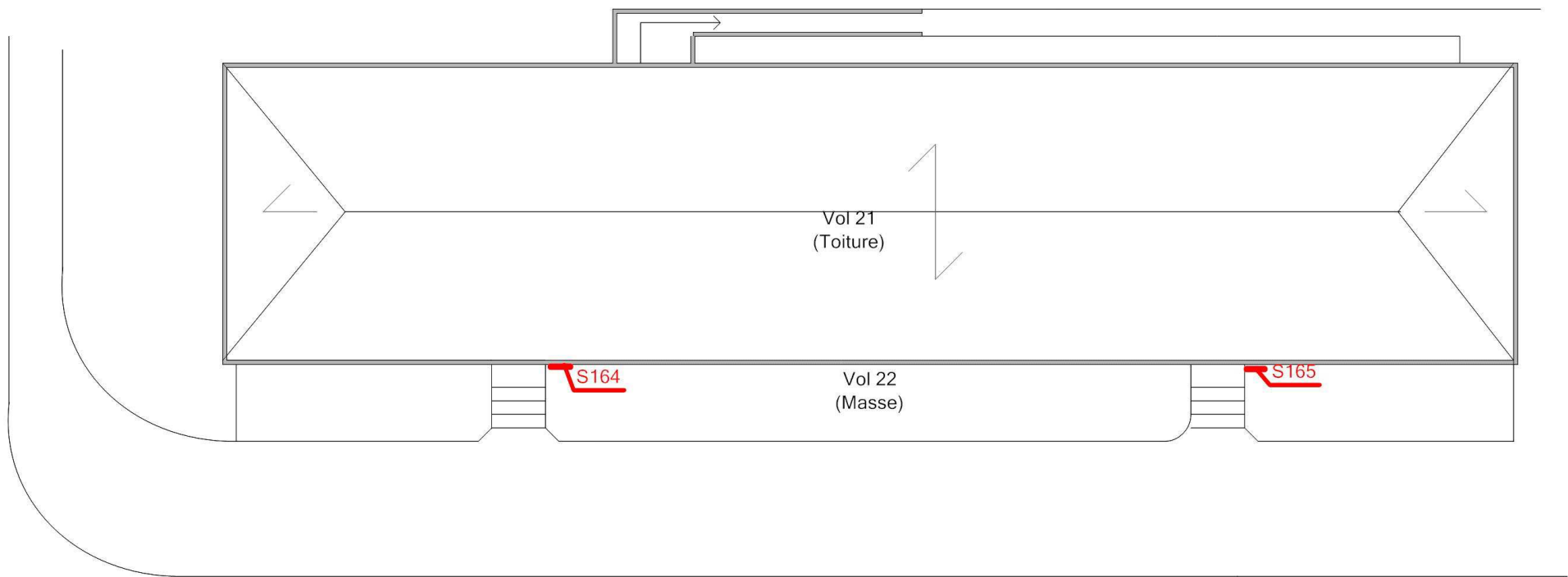
Légende



S165: Conduit en
fibres-ciment



S164: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention
27/12/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

Légende

Vol 25
(Façade 2)



Adresse du bien

ST NICOLAS "U"
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages

Date intervention

27/12/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000635
Vol 26 (Pignon 2) 				Légende
Adresse du bien				Technicien intervenant
 ST NICOLAS "U" 53000 LAVAL				PALLUEL Matthieu
Désignation		Date intervention		
Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages		27/12/2016		

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S149 - 1 (S149)	Combles - Vol 19 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S150 - 1 (S150)	Combles - Vol 19 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S151 - 1 (S151)	Combles - Vol 19 (Comble 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S152 - 1 (S152)	Combles - Vol 20 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S153 - 1 (S153)	Combles - Vol 20 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S154 - 1 (S154)	Combles - Vol 20 (Comble 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002LQ000635 n°32 - 1 (P32)	Combles - Vol 20 (Comble 2)	Prélèvement
002LQ000635 n°32 - 2 (P32)	Combles - Vol 20 (Comble 2)	Prélèvement

Référence	Localisation	Action
002LQ000635 n°15 - 1 (P15)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°15 - 2 (P15)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°18 - 1 (P18)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°18 - 2 (P18)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°23 - 1 (P23)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°23 - 2 (P23)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Prélèvement
S108 - 1 (S108)	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002LQ000635 n°25 - 1 (P25)	Etages cage 52 - Vol 12 (PC R+1)	Prélèvement
002LQ000635 n°25 - 2 (P25)	Etages cage 52 - Vol 12 (PC R+1)	Prélèvement
002LQ000635 n°29 - 1 (P29)	Etages cage 52 - Vol 14 (PC R+3)	Prélèvement
002LQ000635 n°29 - 2 (P29)	Etages cage 52 - Vol 14 (PC R+3)	Prélèvement
S142 - 1 (S142)	Etages cage 52 - Vol 14 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000635 n°14 - 1 (P14)	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°14 - 2 (P14)	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°24 - 1 (P24)	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	Prélèvement
002LQ000635 n°24 - 2 (P24)	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	Prélèvement
S109 - 1 (S109)	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S141 - 1 (S141)	Etages cage 56 - Vol 18 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S164 - 1 (S164)	Masse - Toiture - Vol 22 (Masse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S165 - 1 (S165)	Masse - Toiture - Vol 22 (Masse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000635 n°2 - 1 (P2)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°2 - 2 (P2)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°5 - 1 (P5)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°5 - 2 (P5)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°6 - 1 (P6)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°6 - 2 (P6)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°8 - 1 (P8)	Sous-Sol cage 52 - Vol 3 (Local technique 1)	Prélevement
002LQ000635 n°8 - 2 (P8)	Sous-Sol cage 52 - Vol 3 (Local technique 1)	Prélevement
S44 - 1 (S44)	Sous-Sol cage 52 - Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S42 - 1 (S42)	Sous-Sol cage 52 - Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S45 - 1 (S45)	Sous-Sol cage 52 - Vol 1 (Local vide-ordure 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S43 - 1 (S43)	Sous-Sol cage 52 - Vol 2 (Local vide-ordure 2)	Présence sur présentation de documents
S46 - 1 (S46)	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000635 n°7 - 1 (P7)	Sous-sol cage 56 - Vol 5 (PC R-1)	Prélevement
002LQ000635 n°7 - 2 (P7)	Sous-sol cage 56 - Vol 5 (PC R-1)	Prélevement
S50 - 1 (S50)	Sous-sol cage 56 - Vol 7 (Local vide-ordure 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S47 - 1 (S47)	Sous-sol cage 56 - Vol 8 (Local vide-ordure 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S51 - 1 (S51)	Sous-sol cage 56 - Vol 7 (Local vide-ordure 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S48 - 1 (S48)	Sous-sol cage 56 - Vol 8 (Local vide-ordure 4)	Présence sur présentation de documents
S49 - 1 (S49)	Sous-sol cage 56 - Vol 5 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002LQ000635 n°2 - 1 (P2)



002LQ000635 n°2 - 2 (P2)



002LQ000635 n°5 - 1 (P5)



002LQ000635 n°5 - 2 (P5)



002LQ000635 n°6 - 1 (P6)



002LQ000635 n°6 - 2 (P6)



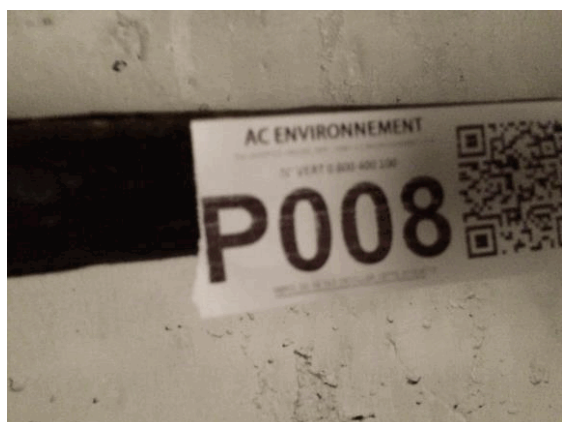
002LQ000635 n°7 - 1 (P7)



002LQ000635 n°7 - 2 (P7)



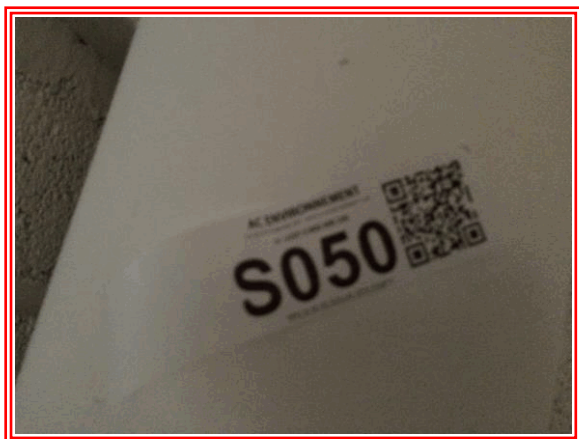
002LQ000635 n°8 - 1 (P8)



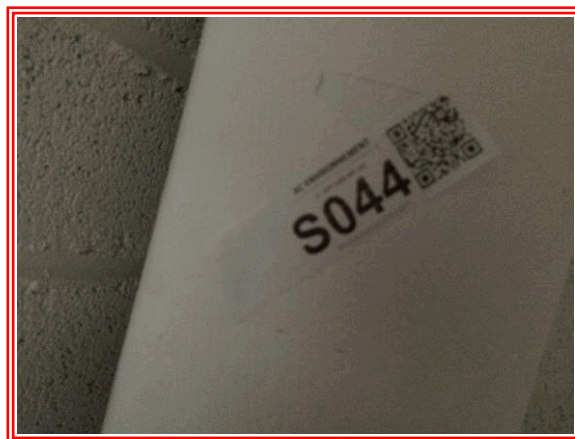
002LQ000635 n°8 - 2 (P8)



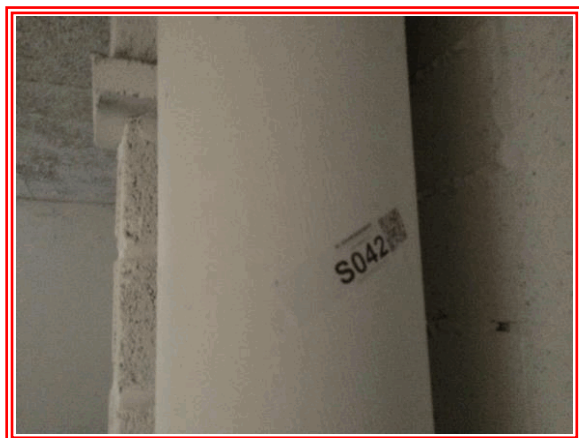
S50 - 1 (S50)



S44 - 1 (S44)



S42 - 1 (S42)



S47 - 1 (S47)



S51 - 1 (S51)



S48 - 1 (S48)



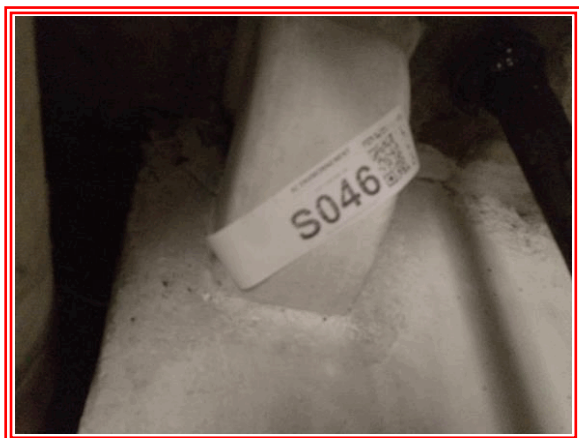
S45 - 1 (S45)



S43 - 1 (S43)



S46 - 1 (S46)



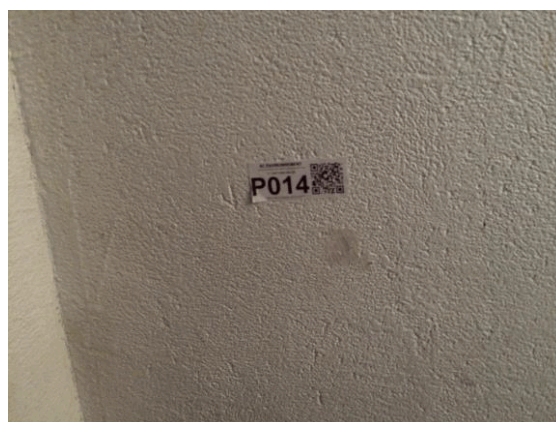
S49 - 1 (S49)



002LQ000635 n°14 - 1 (P14)



002LQ000635 n°14 - 2 (P14)



002LQ000635 n°15 - 1 (P15)



002LQ000635 n°15 - 2 (P15)



002LQ000635 n°18 - 1 (P18)



002LQ000635 n°18 - 2 (P18)



002LQ000635 n°23 - 1 (P23)



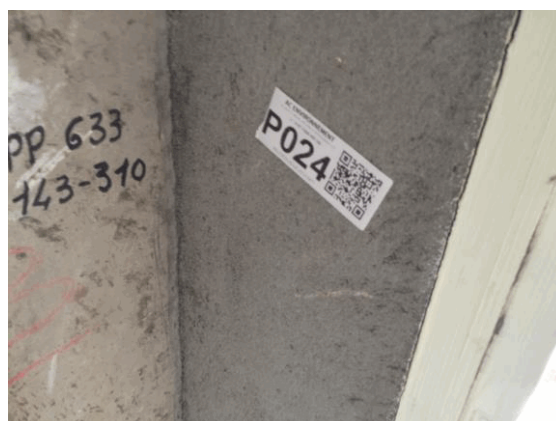
002LQ000635 n°23 - 2 (P23)



002LQ000635 n°24 - 1 (P24)



002LQ000635 n°24 - 2 (P24)



S108 - 1 (S108)



S109 - 1 (S109)



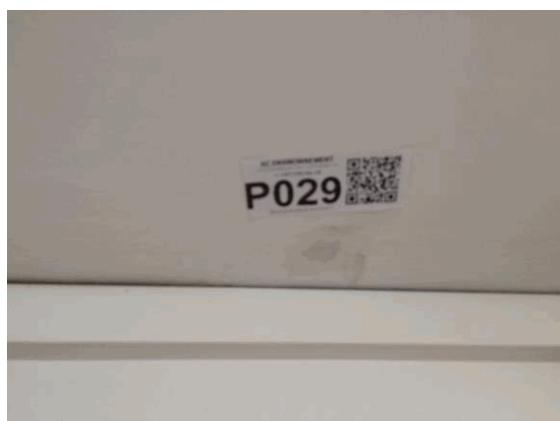
002LQ000635 n°25 - 1 (P25)



002LQ000635 n°25 - 2 (P25)



002LQ000635 n°29 - 1 (P29)



002LQ000635 n°29 - 2 (P29)



S141 - 1 (S141)



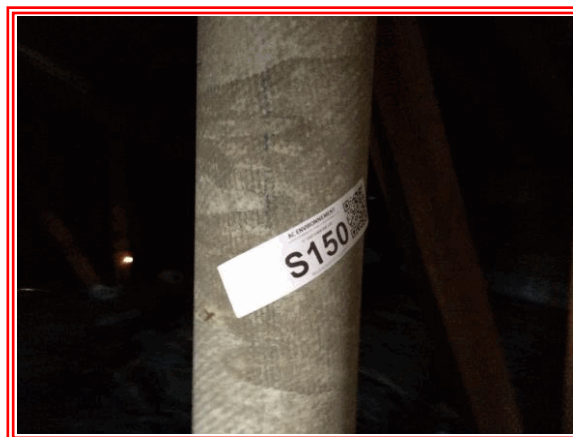
S142 - 1 (S142)



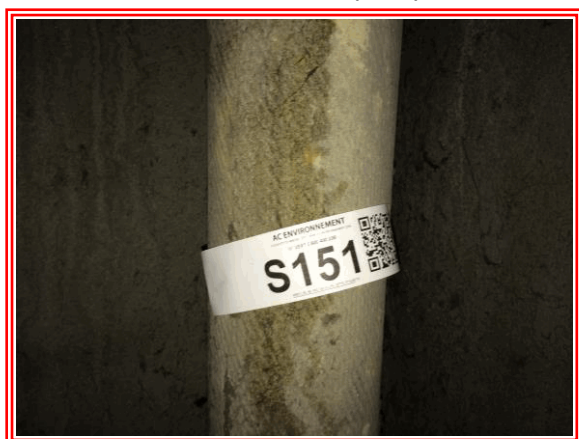
S149 - 1 (S149)



S150 - 1 (S150)



S151 - 1 (S151)



S152 - 1 (S152)



S153 - 1 (S153)



S154 - 1 (S154)



002LQ000635 n°32 - 1 (P32)



002LQ000635 n°32 - 2 (P32)



S164 - 1 (S164)



S165 - 1 (S165)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S42	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Local vide-ordure 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S43	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Local vide-ordure 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S44	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Local vide-ordure 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S45	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 1 (Local vide-ordure 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S46	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S47	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (Local vide-ordure 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S48	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (Local vide-ordure 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S49	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S50	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Local vide-ordure 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S51	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Local vide-ordure 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S108	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S109	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S141	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 18 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S142	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S149	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S150	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S151	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Comble 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S152	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 20 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S153	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 20 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S154	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 20 (Comble 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S164	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22 (Masse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000635	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S165	Destination du local :	
Date évaluation :	27/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22 (Masse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Matériau	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - béton banché brut -	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	
P5	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable - laine + tresse + carton + enduit -	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - sous face escalier -	Sous-Sol cage 52 - Vol 4 (PC R-1)	
P7	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - Plafond brut -	Sous-sol cage 56 - Vol 5 (PC R-1)	
P8	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau bitumineux noir en vrac - enduit bitumineux -	Sous-Sol cage 52 - Vol 3 (Local technique 1)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac non séparable + enduit beige en vrac non séparable + peinture non séparable - Enduit ciment + enduit plâtreux + peinture blanche -	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - enduit + peinture grise en plinthe -	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable - sous face escalier + palier -	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peinture - limon + contremarche -	Etages cage 52 - Vol 11 (PC RDC)	
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit beige en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable - Cloisonnement gaines technique RDC -	Etages cage 56 - Vol 15 (PC RDC)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture en faible quantité non séparable - mur fond gaine technique -	Etages cage 52 - Vol 12 (PC R+1)	
P29	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable - Plafond dernier étage -	Etages cage 52 - Vol 14 (PC R+3)	
P32	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières - enduit cheminée -	Combles - Vol 20 (Comble 2)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1463 EN DATE DU 05/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1463
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1466 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1466
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635005 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 4 (PC R-1)
Description ITGA	Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau fibreux orange avec couche cartonnée et poussières + matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1467 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1467
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635006 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1468 EN DATE DU 05/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1468
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635007 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 5 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1469 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1469
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635008 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 3 (Local technique 1)
Description ITGA	Matériau bitumineux noir en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau bitumineux noir en vrac	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1475 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1475
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 15 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Enduit beige en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac non séparable + enduit beige en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1476 EN DATE DU 05/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1476
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1479 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1479
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 11 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1484 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1484
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1485 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1485
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 15 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit beige en vrac hétérogène non séparable + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1486 EN DATE DU 05/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1486
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 12 (PC R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture en faible quantité non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1490 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1490
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 14 (PC R+3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1493 EN DATE DU 05/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-245
Echantillon ITGA : IT071701-1493
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000635
Dossier client	_0006500020_ ST NICOLAS "U" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000635032 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 20 (Comble 2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste